

CE QU'ON A GAGNÉ, NE LE PERDONS PAS !



Sécurité sociale

Formation professionnelle

Code du Travail **Statuts**

Assurance Chômage

Salaires Conventions collectives

Médecine du travail **Congés payés**

Temps de travail

Assurance maladie

Délégués du personnel

Retraites

Salaire minimum

LE 19 MARS

MANIFESTATION à 14h00

PLACE DE LA BOURSE à

MULHOUSE

REUSSIR pour se faire ENTENDRE !

Mobilisation et grève interprofessionnelle